



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2023, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	41-3273-4	Numéro de version:	1.02
Date de révision:	06/10/2023	Annule et remplace la version du :	07/06/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Ultimate Tire Shine G1923 [G192315EU]

Numéros d'identification de produit

14-1001-5567-1

7100315553

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette car le produit est un aérosol.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles :

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)|SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétate de méthyle	79-20-9	201-185-2	10 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/

internationale.

Contient 3% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le règlement 648/2004 : <5% : Hydrocarbures aliphatiques. Contient : Parfums, Citral, D-Limonène.

2.3 .Autres dangers

Contient une substance qui répond aux critères PBT conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII Contient une substance qui remplit les critères vPvB selon le Règlement (EC) N°1907/2006, Annexe XIII. Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Poly(diméthylsiloxane)	(N° CAS) 63148-62-9	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7 (N° REACH) 01-2119474691-32	10 - 30	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Acétate de méthyle	(N° CAS) 79-20-9 (N° CE) 201-185-2	10 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Acétone	(N° CAS) 67-64-1 (N° CE) 200-662-2	5 - 15	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9	1 - 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	(N° CE) 927-510-4	5 - 10	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(N° CAS) 556-67-2 (N° CE) 209-136-7	< 1	Repr. 2, H361f Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Liq. Inflamm. 3, H226

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardique. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans

les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1900 mg/m3 (800 ppm)	
Acétone	67-64-1	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 1210 mg/m3 (500 ppm); VLCT (15 minutes) contraignante: 2420 mg/m3 (1000 ppm).	
Acétate de méthyle	79-20-9	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 610 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes) : 760 mg/m3 (250 ppm)	la peau

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro Agence: CAS	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Acétone	67-64-1 IBE France	Acétone	Urine	EOS	100 mg/l	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Légère odeur
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	-17 °C [Méthode de test: Estimé]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	la substance / le mélange est apolaire / aprotique
Viscosité cinématique	5,7 mm ² /s
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,9 kg/l
Densité relative	0,873 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Taille moyenne de particules	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité vrac	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	77,2 % en poids [Méthode de test: Estimé]
Point de ramollissement:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

* Les valeurs indiquées par un astérisque (*) dans le tableau ci-dessous sont des valeurs représentatives basées sur des tests de matières premières et les produits sélectionnés. En outre, les caractéristiques d'un matériel peuvent changer en fonction de la procédure et les conditions d'utilisation d'une installation, y compris de nouveaux changements dans la taille des particules, ou mélange avec d'autres matériaux. Afin d'obtenir des données spécifiques pour le matériel, nous vous recommandons de conduire un test de caractérisation basée sur les facteurs d'utilisation de l'installation spécifique.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non déterminé

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nations unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Acétate de méthyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 49 mg/l
Acétate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Cutané	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Butane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Acétone	Cutané	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,61 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Octaméthylcyclotérasiloxane	Cutané	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 36 mg/l
Octaméthylcyclotérasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acétate de méthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Octaméthylcyclotérasiloxane	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur

Acétate de méthyle	Lapin	Irritant modéré
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Acétone	Lapin	Irritant sévère
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Octaméthylcyclotérasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acétate de méthyle	Humain	Non-classifié
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Octaméthylcyclotérasiloxane	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétate de méthyle	In vitro	Non mutagène
Acétate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propane	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Octaméthylcyclotérasiloxane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acétone	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	Pendant l'organogénèse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes,	Non	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL Non	2 génération

cycliques	spécifié	fertilité masculine		disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcane, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Lapin	NOAEL 50 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 3,6 mg/l	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de méthyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Inhalation	Cécité	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
Acétate de méthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcane, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcane, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcane, cycliques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	28 jours
Acétate de méthyle	Inhalation	Système endocrin système hématopoïétique Foie système immunitaire Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6,1 mg/l	28 jours
Butane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Acétone	Cutané	des yeux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 896 mg/kg/jour	14 jours
Acétone	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Cutané	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	NOAEL 960 mg/kg/jour	3 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	Système endocrin système immunitaire Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL	2 semaines

ane					1 600 mg/kg/jour	
-----	--	--	--	--	---------------------	--

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Butane	106-97-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acétate de méthyle	79-20-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	6 000 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>120 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 026,7 mg/l
Acétate de méthyle	79-20-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	120 mg/l
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acétone	67-64-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	11 493 mg/l
Acétone	67-64-1	Invertébré	Expérimental	24 heures	LC50	2 100 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 540 mg/l
Acétone	67-64-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 000 mg/l
Acétone	67-64-1	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	1 700 mg/l
Acétone	67-64-1	Ver rouge	Expérimental	48 heures	LC50	>100
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Medaka	Composant analogue	96 heures	LC50	0,561 mg/l

Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	0,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	8,2 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	3,1 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	4,5 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,17 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,5 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Boue activée	Composant analogue	15 heures	IC50	29 mg/l
Propane	74-98-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Ver noir	Expérimental	28 jours	NOEC	0,73 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Moucheron	Expérimental	14 jours	LC50	>170 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Crevete mysid	Expérimental	96 heures	LC50	>0,0091 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>0,022 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	93 jours	NOEC	0,0044 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
----------	--------	--------------	-------	--------------	---------------	-----------

Butane	106-97-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétone	67-64-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Acétone	67-64-1	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	147 jours (t 1/2)	
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	74.4 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	
Octaméthylcyclotérasiloxa ne	556-67-2	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	3.7 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Octaméthylcyclotérasiloxa ne	556-67-2	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	31 jours (t 1/2)	
Octaméthylcyclotérasiloxa ne	556-67-2	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	69.3-144 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Butane	106-97-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	
Acétate de méthyle	79-20-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.18	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétone	67-64-1	Expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	0.65	
Acétone	67-64-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.24	
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	540	OECD305-Bioconcentration
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.66	
Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	12400	40CFR 797.1520-Bioaccumulation poisson
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.49	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétone	67-64-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9,7 l/kg	Episuite™
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	≥202 l/kg	Episuite™
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	16 600 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	Conforme aux critères PBT REACH
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	Répond aux critères vPvB de REACH

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.2	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5A	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut d'Autorisation selon REACH:

Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient être ou sont soumises à autorisation selon REACH.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Règlement (UE) 2019/1148 (commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs)

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné. Veuillez consulter votre législation locale.

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 (net)	500 (net)

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Acétone	67-64-1	10	50
Butane	106-97-8	10	50
Acétate de méthyle	79-20-9	10	50
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	100	200
Propane	74-98-6	10	50

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Numéros d'identification - L'information a été ajoutée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité.

Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr